

Décision 16-D-15 du 06 juillet 2016

relative à des pratiques mises en oeuvre
dans le secteur de la distribution des
produits de grande consommation en Outre-
mer

Posted on: 06 juillet 2016 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

OUTRE-MER

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Autorité de la concurrence
(autosaisine)

Dispositif(s)

Sanctions pécuniaires

Procédure(s)

Transaction

**Entreprise(s)
concernée(s)**

HENKEL France, SOGEREP,
SOGEPAR, SCAGEX, CDHP Antilles,
BAMYRAG et GENERAL IMPORT

Lire

le texte intégral de la décision

105.15 Ko

le communiqué de presse